

Le 29 juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécur de la santé : la concertation territoriale s'organise pour relancer les investissements en santé dans nos hôpitaux en Occitanie

Le Sécur de la Santé se traduit par un investissement inédit en faveur des établissements hospitaliers de nos territoires. En Occitanie, la politique régionale des investissements en santé va bénéficier d'une enveloppe régionale à hauteur de **1,2 Milliard d'euros sur 5 à 10 ans**, répartie en trois grandes orientations :

- **Le soutien aux investissements du quotidien : 131 M€ en 5 ans** avec déjà 43 M€ de financement en 2021, complétés par deux enveloppes de 12 M€ destinées à lutter spécifiquement contre les inégalités sociales et territoriales de santé dans 10 départements de la région, soit un total de 67 M€ en 2021 pour l'ensemble des établissements de santé quel que soit leur statut ;
- **Le dispositif de restauration des marges de financement ou d'assainissement financier (reprise de dette) pour les établissements de santé publics ou privés participant au service public : 427 M€ ;**
- **Le soutien aux investissements structurants : 678 M€ sur 10 ans.**

1^{er} anniversaire du Sécur de la Santé

Le Sécur de la santé, c'est un an de transformations pour le système de santé.
Le Sécur de la santé, c'est de nombreux sujets parmi lesquels celui de l'investissement ([communiqués de presse ARS Occitanie des 09/03/2021 et 28/05/2021](#)).
Le Sécur de la santé, c'est une ambition, une méthode, le respect des engagements ([dossier de presse du Ministère de la Santé et des Solidarités, 20/07/2021](#)).

La concertation territoriale se renforce

L'impact de ces mesures financières s'accompagne de **nouvelles responsabilités portées par les ARS avec l'appui des territoires**, pour mener la politique régionale des investissements en santé et le pilotage de ces aides régionales.

Pour organiser cette concertation permanente avec les acteurs territoriaux, **un Comité régional des investissements en santé vient d'être installé en Occitanie**. Il associe notamment la démocratie sanitaire, le conseil régional, des représentants des conseils départementaux et des maires, les usagers et l'ensemble des acteurs de santé (environ 40 personnes), pour partager et concerter les éléments structurants de la stratégie régionale des investissements en santé. **Une conférence régionale du Sécur sera également installée à la rentrée** afin de partager et informer plus largement avec l'ensemble des acteurs de tous les départements de la

la politique régionale des investissements en santé. Dans chaque département les **conseils territoriaux de santé** examineront une synthèse des projets de leur département avant que la stratégie régionale soit adoptée en octobre.

Lors de l'installation de cette instance régionale de gouvernance du Ségur investissement de la santé, le Directeur Général de l'ARS a souligné la volonté de l'agence d'avoir une lecture consolidée des différentes enveloppes et de **veiller à assurer une équité territoriale**. Il a rappelé que ces dotations matérialisent une évolution majeure pour :

- Accélérer la transformation de l'offre de soins.
- Poursuivre le décroisement des acteurs hospitaliers, libéraux et médico-sociaux.
- Accompagner au cœur des territoires les mesures du Ségur de la Santé.

427 M€ pour restaurer les capacités de financement de nos hôpitaux

Parmi les mesures de soutien financier du Ségur de la santé, le dispositif de restauration des marges de financement des établissements hospitaliers publics et participants au service public sont actuellement en cours de répartition. **Ces aides, historiquement élevées (427 M€ en Occitanie), doivent être un levier pour les établissements concernés afin de retrouver une autonomie budgétaire pérenne.**

Les dotations ont été communiquées aux établissements concernés en Occitanie la semaine dernière. La répartition par département est la suivante.

	Restauration des marges de financement par département
Ariège	13 M€
Aude	57 M€
Aveyron	35 M€
Gard	57 M€
Haute-Garonne	43,5 M€
Gers	17 M€
Hérault	61 M€
Lot	7,5 M€
Lozère	12 M€
Hautes-Pyrénées	46 M€
Pyrénées-Orientales	33 M€
Tarn	27 M€
Tarn-et-Garonne	18 M€

Rendez-vous dès la rentrée sur l'investissement en santé à l'hôpital

Le Directeur général de l'ARS Occitanie se déplace actuellement dans chaque département afin de partager au plus près des acteurs hospitaliers et des élus cette stratégie régionale de pilotage des investissements en santé dans le cadre nouveau du Ségur de la Santé.

Ces déplacements récents dans l'Aveyron, le Gers, l'Ariège, l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Gard ont favorisé les échanges de terrain autour des enjeux hospitaliers de ces territoires et de projets d'investissements hospitaliers. Ces questions seront évoquées de la même manière lors de prochains déplacements dans les autres départements de la région au cours de la période estivale et à la rentrée.